



Groupe communiste et citoyen du 20^{ème} arrondissement

Conseil d'arrondissement du 13 juin 2024

Vœu relatif à la reprise du processus de décolonisation en Kanaky

Déposé par Annie Gafforelli et les élu·e·s du Groupe communiste et citoyen

Considérant le statut particulier de la Nouvelle-Calédonie, défini par la Constitution du 4 octobre 1958 qui, par son article 77, transfère de façon définitive les compétences de l'Etat aux institutions calédoniennes ;

Considérant que ce statut spécifique résulte des accords de Nouméa, signés en 1998, par lesquels la France se disait prête à accompagner la Nouvelle-Calédonie dans la voie de la pleine souveraineté et à s'engager dans un processus de décolonisation :

Considérant que les accords de Nouméa ont reconnu que la colonisation avait repoussé les kanak aux marges géographiques, économiques et politiques de leur propre pays et affirmé l'importance historique de la question de la décolonisation en Nouvelle-Calédonie et de la reconnaissance des droits et des aspirations légitimes des kanaks ;

Considérant que l'Etat français s'est engagé, avec le maintien du référendum de 2020 en pleine période de deuil, boycotté par le peuple autochtone et ses organisations, et le projet de loi constitutionnelle permettant le dégel du corps électoral, dans une recolonisation qui va à rebours du processus d'autonomisation des collectivités calédoniennes mais aussi de l'histoire des décolonisations dans le monde ;

Considérant que les résultats des référendums passés et les tensions politiques et sociales nées du projet de dégel du corps électoral démontrent la nécessité d'un dialogue renouvelé et apaisé.

Considérant que le processus de décolonisation est une question de justice et de respect des droits des peuples autochtones, reconnu par l'Organisation des Nations Unies.

Considérant que la Mairie du 20^e arrondissement a organisé en juin 2023 une exposition « Vivre en colonie » visant à mettre en lumière l'histoire du peuplement, la culture et les traditions du peuple kanak durant les colonies.

Considérant que cette exposition a permis de renforcer les liens entre les habitant-e-s de notre arrondissement et la communauté kanak, en favorisant un échange culturel enrichissant et sensibilisant le public aux enjeux contemporains des peuples autochtones.

Sur proposition des élu-e-s du groupe Communiste et Citoyen, le Conseil d'arrondissement émet le vœu que :

- l'Etat respecte réellement les accords de Nouméa en tenant compte des aspirations du peuple kanak et de la nécessité de construire une société calédonienne redonnant le pouvoir politique, économique et social au peuple autochtone qui en a été privé par la colonisation ;
- la Ville de Paris développe une coopération décentralisée avec la Nouvelle-Calédonie, reconnaissant ainsi son statut de collectivité territoriale ayant vocation à devenir indépendante ;
- la Ville de Paris soutienne les initiatives locales, nationales et internationales visant à promouvoir la reconnaissance des droits du peuple kanak et le processus de décolonisation ;